

## Quel est le problème avec l'identification numérique?

**Vicki Gunn**

Directrice exécutive, PHC Canada

Récemment, lors de mes achats avec l'un de mes petits-enfants, j'ai été confronté à la question omniprésente : « Puis-je avoir votre adresse courriel ? » J'ai rapidement répondu que je prendrais un reçu papier, s'il vous plaît. Mon petit-fils m'a suggéré de traiter mon adresse courriel comme un document top secret. Plus tard, alors que je criais à propos d'une société de jeux vidéo qui m'obligeait à les laisser stocker mes informations de carte de crédit, on m'a de nouveau rappelé que j'étais hors de portée.

Lorsque j'ai reçu des informations sur les rendez-vous de mon médecin par le biais d'un programme de Santé de l'Ontario et que j'ai reçu les résultats du test, j'ai d'abord pensé : « C'est cool, » jusqu'à ce que je les ajoute aux autres informations qui me concernaient. Le permis de pêche de mon mari, nos dossiers médicaux, notre permis de conduire et la liste continue.

Je suis allé sur mon application bancaire, et elle m'a informé que j'avais retiré plus que d'habitude de mon compte. Il y avait une moyenne de combien j'avais dépensé pour les achats, les divertissements et l'épicerie jusqu'à présent ce mois-ci ; un avis indiquant qu'il n'y a peut-être pas suffisamment d'espace sur ma carte de crédit en ligne pour les activités automatisées qu'ils attendaient ; et bien plus.

Il y a un an, les Canadiens ont découvert que si nous sommes en désaccord politique avec notre gouvernement et avons le culot d'en parler, la banque peut geler les fonds dans nos comptes, nous empêchant de manger, de chauffer nos maisons, de payer notre loyer, etc. nous avons également découvert que le gouvernement avait suivi nos emplacements pendant les confinements.

J'aime regarder des émissions comme FBI où vous les regardez trouver une personne grâce à la reconnaissance faciale, la suivre alors qu'elle marche dans la rue, découvrir ses informations sur l'emploi et éventuellement attraper le criminel, bien sûr. Saviez-vous que la GRC a confirmé qu'elle utilise des appareils de surveillance par téléphone cellulaire?<sup>1</sup> C'est une vieille nouvelle!

Mais, commencez-vous à sentir la profondeur du problème ? Sentez-vous les yeux du gouvernement percer dans votre vie ? Sentez-vous la présence des entreprises qui stockent vos informations personnelles et passent au crible vos affaires privées ? À un moment donné, beaucoup d'entre nous auraient appelé cela une théorie du complot, mais ne commencez-vous pas à vous demander?

Alors que je regarde l'identifiant biométrique sur mon téléphone, il autorise l'ouverture du téléphone ; il saisit automatiquement mes mots de passe au besoin ; J'ai été averti que mon iPhone de confiance peut transmettre mes informations personnelles et financières à ces personnes malveillantes utilisant des appareils pour surveiller le téléphone portable de cette personne sans méfiance. Je suis sûr que vous avez également été prévenu.

Nous en sommes encore aux premiers stades de ce qu'une identification numérique peut faire, mais nous constatons des abus, tels que le gel des comptes par le gouvernement, ainsi que son utilisation légitime, comme permettre à votre médecin d'accéder facilement à vos informations médicales.

Il y a des questions que nous devons nous poser.

« Qui devrait avoir accès à nos informations personnelles ? »

Chaque personne doit pouvoir protéger ses propres informations personnelles. C'est leur propriété privée et leur identité en tant que personne. Actuellement, les entreprises peuvent acheter des informations sur nous, pirater des informations sur nous, récolter des informations sur nous et stocker des informations sur nous.

La méthode actuelle à plusieurs niveaux : surveillance, suivi, capture, stockage, distribution et commercialisation des données d'une personne n'est pas acceptable. C'est une atteinte à notre vie privée. Pour ajouter l'insulte à l'injure, nous ne savons pas quelles informations ont été recueillies à notre sujet et nous n'y avons pas accès. Nous voyageons innocemment sur Internet sans nous rendre compte de l'énorme empreinte que nous laissons derrière nous.

Deuxièmement, « Quel degré d'invasion de notre vie privée est acceptable pour les avantages qui sont accordés ? »

Récemment, le « Sick Kids Hospital, » à Toronto, a vu ses informations numériques capturées par une organisation du « Dark Web ». Les enfants ont été touchés, les parents ont été touchés, tout le monde a été choqué que ces personnes sans cœur piratent un hôpital et mettent des enfants en danger. Bien sûr, d'autres hôpitaux ont également été piratés et des informations personnelles prises en otage.

Nous sommes tous vulnérables au vol de nos informations privées. L'un d'entre nous n'a-t-il pas été averti à un moment donné que ses relevés bancaires avaient peut-être été compromis ?

Nous avons tous été choqués d'apprendre que Tim Hortons avait suivi les mouvements tout au long de la journée de ceux qui avaient téléchargé l'application Tim Hortons.<sup>2</sup> Je me demande comment ces gens se sont sentis avec l'œil effrayant de quelqu'un qui les traque.

La politique du PHC du Canada est que TOUTES vos données personnelles restent VOTRE propriété pour y accéder, les supprimer, les garder privées, les partager, les vendre, les échanger, quoi que vous décidiez d'en faire.

Nos politiques incluent également votre DROIT de savoir et d'être informé à qui, à quoi et où vos informations personnelles sont distribuées. Votre contrôle de ces informations vous donne le droit, lors de l'annulation de votre service internet, de recevoir gratuitement toutes les informations numériques associées à votre compte. Selon nos politiques, votre fournisseur d'accès Internet (FAI) serait tenu par la loi de supprimer toutes vos informations, y compris les sauvegardes. C'est la protection des consommateurs!

Pour les politiques qui protègent les Canadiens, consultez PHC Canada. Pour les politiques que vous pouvez promouvoir, rejoignez le PHC du Canada.<sup>3</sup>

## **Notes de bas de page**

<sup>1</sup> [www.cbc.ca/news/science/rcmp-surveillance-imsi-catcher-mdi-stingray-cellphone-1.4056750](http://www.cbc.ca/news/science/rcmp-surveillance-imsi-catcher-mdi-stingray-cellphone-1.4056750)

<sup>2</sup> [www.priv.gc.ca/en/opc-news/news-and-announcements/2022/nr-c\\_220601/](http://www.priv.gc.ca/en/opc-news/news-and-announcements/2022/nr-c_220601/)

<sup>5</sup> [www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous](http://www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous)

---

**Parti de l'Héritage Chrétien du Canada**

chp.ca/fr/accueil • NationalOffice@chp.ca • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Ce Communiqué peut être copié